

Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 5 mai 2021

---

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 11 mai 2021

---

L'an deux mille vingt-et-un, le 11 du mois de mai à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Présents : 20 M: le Maire, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Adjoint.

M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ, Conseillers municipaux.

Absents et représentés : 5 Mme Corinne FRITSCH qui a donné procuration à M. Patrick MORISSET  
Mme Michèle VIGNEAU qui a donné procuration à M. Alain BERTRAND  
Mme Pascale MARZAT qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE  
Mme Viviane CHAINE-RIBERO qui a donné procuration à Mme Jacqueline HOFFMANN  
Mme Victoria FUSTER qui a donné procuration à M. Cyrille RENELEAU

Absents et non représentés : 2 Lydia LESCOMBE  
Adrien DEBEVER

Mme Alexia BACQUEY est élue secrétaire de séance.

**N°DL11052021-01 : Cession de la parcelle BK 374 située avenue Chateaubriand à Monsieur et Madame BEAUCHAIN**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il a été constaté que la parcelle cadastrée section BK n°374 située avenue Chateaubriand appartenant à la commune a été annexée par les propriétaires riverains, Monsieur et Madame BEAUCHAIN, qui se la sont appropriés en l'incluant dans leur propriété.

Il a donc été proposé à Monsieur et Madame BEAUCHAIN de se porter acquéreur de la parcelle BK 374 au prix de 140,00 € le m<sup>2</sup>.

**VU** l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales selon lequel « *Le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune* » ;

**VU** l'avis du service Division Domaine du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine émis le 2 octobre 2020 ;

**CONSIDERANT** l'avis de la commission urbanisme, développement durable et développement économique qui s'est réunie le 5 mai 2021 ;

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

**ARTICLE 1**

ACCEPTE la cession à Monsieur et Madame BEAUCHAIN de la parcelle privée communale cadastrée section BK n°374 d'une superficie de 24 m<sup>2</sup> au prix de 140,00 € le m<sup>2</sup> soit 3 360,00 €, frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

**ARTICLE 2**

WISE l'avis du service Division Domaine du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine émis le 2 octobre 2020.

**ARTICLE 3**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte administratif de cession et tous documents afférents à cette cession.

**Délibération adoptée.**

**POUR : 23** M. le Maire, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU, M. Jean-Yves MAS et M. Cyril CAMU.

**CONTRE : 2** Mme Hélène CROMBEZ et Mme Hélène LEBLANC.

**MAIRIE DE LACANAU**

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.  
Télétransmis le :

12 MAI 2021

N° 033 213 302 144 2021  
0518-DL11052021-01-DE

Publié le : Notifié le :

12 MAI 2021



Le Maire

Laurent PEYRONDET

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le : 12 MAI 2021